

L'INFO BOURG



GRATUIT

Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste | www.compop.net | Vol. 25, no. 4 | Automne 2013

Problème de logement?



Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
418-522-0454

Histoire de la rue partagée

Oui à Sainte-Claire
RUE PARTAGÉE



2005-2013

du projet à la réalité

Il a fallu huit ans pour que la rue partagée voie finalement le jour. *L'Infobourg* revient en photos sur l'histoire du projet.

Page 9

Photo : Réal Michaud.

Élections municipales

Lettre ouverte du FRAPRU

Les locataires oubliés de la campagne

Frédéric Poitras et Anne Guérette en entrevue

Pages 4 et 5

Le faubourg veut cultiver son jardin

Page 12



«Extraits»

3 Géographie physique et humaine

Page 8

Lundi 19H PUB QUIZ DE QUÉBEC

Jeu questionnaire

Mercredi 20H L'ASILE

Association saisonnière d'improvisation libre et éclatée

Mardi 22H NRJAM

Scène ouverte

Jeudi 21H30 KARAOKE

Choisis ta tune!

Les soirs de semaine, c'est à la Ninkasi du Faubourg que ça se passe.

811, rue Saint-Jean, Québec • 418.529.8538 • www.ninkasi.ca • info@ninkasi.ca



ninkasi
DU FAUBOURG
BIÈRES ET CULTURE

L'INFO BOURG



Journal de quartier publié à 7 000 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré et Yvon Boisclair.

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site Web du Compop : www.compop.net/polinfo.

Correction : Catherine Duchesneau
Mots croisés : Agathe Légaré
Photographie (sauf indication contraire), infographie et publicité : Nicolas Lefebvre Legault (418-522-0454)

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9
Tél. : 418-522-0454
Télec. : 418-522-0959
Site Web: www.compop.net
Courriel : comite.populaire@videotron.ca

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et par des activités d'autofinancement.

72\$ pour une carte d'affaires

vue par
5000

personnes dans le quartier

Annoncez-vous dans **L'INFO BOURG**
+ d'infos : 418-522-0454

Réaménagement de l'axe Saint-Amable : pas de «pépines» dans les parcs avant 2016

Par Agathe Légaré

La Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) compte revitaliser et réaménager deux parcs dont elle est propriétaire : les parcs de l'Amérique-Française et de la Francophonie. Ce chantier fera partie du grand projet « Axe Saint-Amable » qui, en plus de ces deux parcs, inclura le Grand Théâtre, les rues Saint-Amable, Claire-Fontaine et de Senezergues, ainsi que la place Georges V.

La Commission publiera très bientôt, sur le site SÉAO (voir encadré), un appel d'offres pour la réalisation d'un plan directeur en aménagement et en design urbain du secteur Saint-Amable. Après ce plan directeur viendront les consultations avec les partenaires (Ville de Québec, Parcs Canada, Société du Grand Théâtre). Puis suivront les plans et devis des travaux et, enfin, les travaux proprement dits. Ces derniers ne débiteront pas avant 2016.

« Ainsi, il n'y aura pas de pépines dans les parcs avant 2016 », dit Madame Anne-Marie Gauthier, coordonnatrice des communications et des relations publiques à la Commission. Madame Gauthier s'est trouvée ainsi à confirmer les informations publiées dans *Le Soleil* du 17 août dernier (« L'axe Saint-Amable rénové », par Stéphanie Martin).

À noter que la Commission, un organisme du gouvernement du Québec, ne prévoit pas consulter les citoyennes et citoyens de la ville. Selon elle, ils ont déjà eu l'occasion de se prononcer en 2010, dans le cadre des consultations publiques organisées par la Ville de Québec sur le Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour la colline Parlementaire. L'administration Labeaume, qui projetait alors de faire du parc de la Francophonie et de la place George V une place dure, avait accepté les arguments des opposants et décidé de conserver la verdure et le gazon de ces lieux.

Un site à fréquenter : www.seao.ca

Les lettres SÉAO désignent le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec. Les avis publiés sur le site Internet (www.seao.ca) proviennent des ministères et organismes publics du gouvernement du Québec, des municipalités, des organisations des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

Il est à noter que la Ville de Québec publie les avis d'appels d'offres de 100 000 \$ et plus sur le site SÉAO et dans le quotidien *Le Soleil*.



L'axe Saint-Amable inclut le Grand Théâtre, les rues Saint-Amable, de Claire-Fontaine, de Senezergues et la place Georges V. Source : Google Map



AU BONNET D'ÂNE
AMBIANCE DE QUARTIER



CAFÉ - BISTRO

298, St-Jean, Québec
418 647 3031

aubonnetdane.com

fb : [cafeaubonnetdane.fc](https://www.facebook.com/cafeaubonnetdane.fc)

**Burgers * Canard * Pâtes * Pizzas
Salades * Saumon * Steak & frites Etc.
Mets pour emporter * Menu pour enfants
Vins au verre * 5 à 7
Déjeuners tous les jours**



Là pour rester

Par Yvon Boisclair

Vous êtes citoyennes et citoyens du quartier, donc vous êtes membres d'office d'un organisme sans but lucratif, le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste.

En 1989, le Rassemblement populaire de Québec, majoritairement élu au conseil municipal, avec à sa tête Jean-Paul L'Allier, veut innover en matière de démocratie municipale. Au programme : Bureau des consultations publiques, comités consultatifs sur le zonage et commissions consultatives.

De 1993 à 1996, on expérimente une nouvelle structure que l'on veut consultative sur des réglementations municipales, soit le conseil de quartier. Après ces trois années d'expérimentation, la structure est adoptée. Le pouvoir d'initiative est ajouté à la consultation publique. On tient tellement à cette innovation qu'en 1996, on l'inscrit dans la Charte de la Ville de Québec (section IV). Si on veut abolir les conseils de quartier, l'Assemblée nationale du Québec devra en débattre. C'est aussi un organisme autonome inscrit auprès du Registraire des entreprises.

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyennes et citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire et des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. Le conseil de quartier a un conseil d'administration composé, au maximum, de onze personnes bénévoles ayant droit de vote : quatre femmes et quatre hommes élus, en alternance, pour un mandat de deux ans, plus trois postes comblés par cooptation



pour un maximum d'un an. S'y ajoutent, sans droit de vote, les personnes élues localement et une agente aux relations avec les citoyennes et citoyens. Le conseil se réunit une fois par mois, sauf en été, devant ces derniers. Toutes les décisions sont donc prises en public.

Le conseil de quartier a travaillé au plan directeur du quartier, un outil de planification, de 1993 à 1998. Depuis longtemps, ce dernier aurait dû être mis à jour. C'est d'ailleurs pour s'y préparer que le conseil s'intéresse particulièrement à la notion d'écoquartier, qui regroupe ses préoccupations des vingt dernières années : sécurité publique, zonage, environnement, aménagement urbain, verdissement, circulation, stationnement, culture, loisirs, vie communautaire, et plus encore grâce à son pouvoir d'initiative. Annuellement, le conseil de quartier a un budget de fonctionnement de 1 500 \$. De plus, il dispose d'un budget d'initiatives de 5 500 \$.

En plus des réunions mensuelles, les membres du conseil d'administration participent à des comités *ad hoc* et à des réunions avec d'autres conseils de quartier, rédigent des mémoires et veillent aux bonnes relations avec les autres organisations du milieu, comme le Comité populaire, le Comité du patrimoine, l'Association des gens d'affaires, la Maison des jeunes, et d'autres regroupements de citoyennes et citoyens.

La Ville de Québec est la seule de la province à avoir des conseils de quartier. Profitons-en, car ils se veulent des lieux de débats démocratiques.

Pour en savoir plus, veuillez consulter la rubrique « Conseil de quartier » sur le site de la Ville. Vous pouvez aussi consulter sur Facebook la page officielle du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste.



Un changement de carrière

Par Yvon Boisclair

Nous sommes au 499, Saint-Jean. Nous montons quelques marches et nous marchons dans des allées d'environ cinq pieds de large avec des étagères de huit à onze pieds de haut, pleines de livres. Au fond du local, il y a une pièce avec une table et des chaises. Où sommes-nous? Nous sommes à la librairie Nelligan.

Après avoir été pendant une trentaine d'années réviseur linguistique pour des maisons d'édition de livres scolaires, François Morin a acheté en mars 2009 cette librairie. Il devient bouquiniste, c'est-à-dire qu'il vend des livres d'occasion. D'ailleurs, il m'a expliqué que l'expression « livre usagé » est un anglicisme. En français, on dit « livre d'occasion ». Quand on vend des livres d'occasion, on vend des livres introuvables dans des librairies de livres neufs, et souvent introuvables sur Internet.

M. Morin vend des livres sur la religion, l'histoire, la philosophie, les beaux-arts et la musique, de même que des biographies. Le prix de ses livres peut varier de 100 à 300 \$ pour une collection. Il achète les livres au magasin, et parfois chez les gens. Il vend

des VHS, des DVD (films de répertoire et étrangers), des CD (chanson francophone et musique classique) et depuis peu, des disques vinyle. Il a aussi un site Internet.

Il y a un cliché qui court à l'effet que les jeunes ne lisent pas. M. Morin m'a affirmé que sa clientèle allait « de 17 à 77 ans ».

En plus de la librairie Nelligan, il y a quatre autres librairies de livres d'occasion dans notre quartier. Cette masse de librairies attire les amateurs de livres, notamment les touristes, sans lesquels ces librairies ne pourraient vivre. De plus, chaque librairie a ses particularités. Par exemple, la librairie Nelligan a beaucoup de livres traitant de la religion chrétienne.

Dans la première partie de sa vie, M. Morin s'occupait des livres avant leur parution. Maintenant, il s'en occupe après leur édition et il est heureux dans sa vie de bouquiniste.

Note : Contrairement à ce que j'ai annoncé cet été, aucun livre sur l'histoire des commerces du quartier ne sortira. La chronique continuera comme à l'accoutumée dans *L'Infobourg*.



**Aimez-nous sur Facebook :
/Comite.populaire.SJB**



Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

**Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives**

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca



**LE CRAC
ALIMENTS SAINS
LA CAROTTE JOYEUSE**

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com

Les candidats à la mairie de Québec doivent s'engager davantage pour le logement

Par Véronique Laflamme (*)

Depuis le déclenchement de la campagne électorale municipale à Québec, il a beaucoup été question d'axes routiers, de voitures, de relations de travail, de dette publique, mais très peu de logement. Pourtant, les locataires représentent 47 % des résidentes et des résidents de la ville. Rappelons que l'administration municipale doit se préoccuper d'améliorer les conditions des ménages locataires qui sont nombreux à vivre les conséquences de la pénurie de logement qu'a connue la ville durant la dernière décennie.

La rareté des logements a un impact important sur les locataires, notamment en ce qui a trait à l'accessibilité financière. Depuis 2000, le coût moyen des logements de deux chambres à coucher a augmenté de 47 %, dépassant maintenant celui des villes de Montréal et Gatineau.

Malgré la progression importante des revenus dans la région de Québec ces dernières années, plus du tiers des ménages consacrent plus de 30 % de leurs revenus pour payer leur loyer. Alors que de 2005 à 2010, les revenus ont augmenté de 13,2 %, la progression des loyers a été de 14,9 %. Voilà ce qui explique que les locataires de la ville s'appauvrissent. Les condos qui se multiplient dans la capitale ne répondent évidemment pas aux besoins de ces ménages.

La Ville doit agir

Même si ce n'est pas lui qui a le plus gros portefeuille, le palier municipal a un rôle important à jouer pour le respect, la protection et la mise en œuvre du droit au logement. La Ville le rappelle elle-même dans sa Politique d'habitation datant de 2005. En effet, le municipal peut d'abord contribuer au développement de logements sociaux réalisés avec le programme AccèsLogis, ce qui est nécessaire, et ce qu'il fait. Cependant, s'il est vrai que la Ville de Québec développe autant de logements sociaux (coopératifs et sans but lucratif) qu'elle peut le faire avec les budgets actuellement alloués par le gouvernement provincial, elle pourrait faire davantage pour améliorer les conditions de logement sur son territoire et éviter le départ forcé des locataires de leur quartier.

Alors que la Ville de Québec planifie d'importants développements dans les prochaines années, elle devrait sans



Régis Labeaume et David Lemelin ont reçu du courrier

tarder adopter deux politiques claires visant à s'assurer que ce développement ne se fera pas au détriment des locataires, qui pourraient, le cas échéant, en subir les contrecoups (hausse de taxes et de loyer, pressions sur le marché locatif pouvant mener à la conversion de logements en condos, etc.)

Dans un contexte où le marché immobilier est agité et où il y a une féroce concurrence autour des terrains vacants, les citoyennes et les citoyens qui veulent développer un projet de logement coopératif ou sans but lucratif se font la plupart du temps couper l'herbe sous le pied par les promoteurs privés. La Ville devrait donc constituer une réserve foncière destinée aux logements sociaux pour soustraire les terrains à la spéculation. Dans le même sens, la Ville devrait s'assurer que les rares terrains municipaux destinés à un développement résidentiel soient réservés pour du logement social. À notre avis, les propriétés publiques doivent servir la collectivité et non le profit de quelques-uns.

Par ailleurs, pour les projets privés de développement résidentiel, l'adoption d'un règlement d'inclusion obligatoire est un autre outil dont la Ville devrait se prévaloir rapidement, avant que tous les grands projets immobiliers d'envergure ne soient réalisés. À notre avis, ce règlement devrait rendre obligatoire dans tout nouveau projet domiciliaire privé de plus de vingt logements un nombre de logements sociaux correspondant aux besoins du secteur. Un tel règlement éviterait l'adoption à la pièce de primes de densité qui suscitent souvent la contestation des citoyens et des citoyennes. On pourrait également éviter la concentration de la richesse et contrer la gentrification de certains quartiers en

garantissant une réelle mixité sociale dans les nouveaux projets.

De plus, le parc de logements locatifs doit de toute urgence être mieux protégé contre des phénomènes comme la transformation en gîtes touristiques ou en copropriétés divisées ou indivises. En 2011, la Ville a réduit comme une peau de chagrin son règlement instaurant un moratoire sur la transformation de logements locatifs en condos. Une interdiction complète doit à notre avis être appliquée, vue l'érosion du nombre d'appartements à louer et ce, quel que soit le taux de logements inoccupés.

Les logements locatifs vieillissent et l'état de certains se dégrade. La Ville a un règlement sur la salubrité, mais malheureusement, celui-ci manque de dents et les arrondissements ne consacrent pas les ressources suffisantes pour en faire une application satisfaisante.

Bien d'autres gestes pourraient être posés, surtout avec la visibilité dont bénéficie actuellement la Ville et son maire. Par exemple, la mairie pourrait être plus active auprès des paliers supérieurs, comme elle le fait abondamment sur d'autres dossiers, notamment pour qu'ils accroissent leur financement en matière de logement social.

(*) Pour le FRAPRU et ses groupes membres de Québec (Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, le Comité logement d'aide aux locataires et le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.)

Les locataires oubliés de la campagne, selon le BAIL

(Communiqué) Depuis le début de la campagne électorale à Québec, les mal-logés sont oubliés. Les enjeux municipaux relatifs au logement sont passés sous silence. Pourtant, la moitié des ménages de la ville sont locataire. Des milliers d'entre eux vivent dans des logements en mauvais état, payent trop cher pour se loger ou subissent des pressions visant à les évincer pour que leur logement soit transformé en condominium.

La Ville de Québec doit intervenir

Le palier municipal détient des pouvoirs d'intervention qui lui permettent d'améliorer directement le sort des locataires. Le BAIL revendique que les prétendants à la mairie et aux postes de conseiller s'engagent à ce que la Ville de Québec utilise pleinement ces pouvoirs.

Selon le BAIL, la Ville de Québec a la possibilité d'améliorer

la qualité des logements en appliquant plus rigoureusement le Règlement sur la salubrité des bâtiments et des constructions et en pénalisant plus fortement les propriétaires immobiliers délinquants. Elle peut contrer l'embourgeoisement des quartiers centraux en interdisant la conversion de logements locatifs en condominiums. Elle peut aussi se prononcer en faveur d'un contrôle obligatoire des loyers, faciliter le développement du logement social et offrir des mesures d'aide aux ménages qui peinent à se trouver un logement.

En campagne pour le droit au logement

Depuis le début de la campagne électorale municipale, le BAIL pose des actions dans le but que le logement soit considéré comme un enjeu important. Il a adopté une Plate-forme des locataires, sollicité des appuis de la part des candidates et candidats, procédé à la distribution d'un dépliant sur l'insalubrité et animé un atelier d'éducation populaire.



Le 15 octobre dans Saint-Roch. Photo : courtoisie BAIL

Frédéric Poitras et Anne Guérette en entrevue

Par Nicolas Lefebvre Legault

Au début de la campagne électorale, L'Infobourg a convoqué les deux personnes qui se présentent pour représenter notre district au conseil de ville. Notre objectif? En savoir un peu plus afin de permettre à notre lectorat de se faire une tête. Rencontre, donc, avec Frédéric Poitras et Anne Guérette, respectivement d'Équipe Labeaume et de Démocratie Québec.

Pourquoi se présenter? C'est la troisième campagne d'Anne Guérette, qui siège à l'hôtel de ville depuis six ans comme conseillère. « Je suis au sommet de mes compétences, ce n'est pas le temps de me laisser partir », nous dit-elle, mi-sérieuse, mi-blagueuse. De son côté, Frédéric Poitras croit que la politique est la suite logique du travail entrepris au Cercle. « Au Cercle, j'ai fait du travail de terrain, dit-il. C'est un peu le gars du Cercle qui rentre en politique. »

Pourquoi Équipe Labeaume? Frédéric Poitras n'est pas du tout surpris de la question : « On me le demande souvent, mais j'ai une vraie réponse pour vous, dit-il. Avoir un maire aussi populaire, ça a des effets positifs : il y a de la marge de manoeuvre pour avancer des projets. Mais ça peut aussi être épeurant, poursuit le candidat. Il y a des enjeux sociaux qui nous interpellent et qui demandent une action immédiate. Moi, je veux épauler le maire pour qu'il ne lâche pas. Je veux lui amener nos solutions du centre-ville. »

Pourquoi Démocratie Québec? Anne Guérette nous dit qu'il n'était pas question qu'elle se représente comme indépendante. « Je suis prête à continuer, d'autant plus qu'il y a une équipe », dit-elle. La conseillère indépendante voulait travailler avec des gens qui ont des valeurs communes. « On n'est pas d'accord sur tout, mais il y a des éléments fondamentaux qui sont partagés, explique-t-elle. On veut un urbanisme harmonieux et une démocratie participative chapeauté par le développement durable. » Pour elle, « c'est la façon de bâtir sur du solide, d'être *groundé* sur le milieu, inspiré par la créativité du milieu ».

Quel est le rôle d'un conseiller? Pour Anne Guérette, « il s'agit d'un travail très varié qui demande des capacités d'adaptation pour manoeuvrer à plusieurs niveaux ». La conseillère énumère : « Il y a plein de dossiers de proximité, du quotidien (un feu piéton trop court, des trottoirs en mauvais état, des problèmes de stationnement, etc.), qui sont très satisfaisants à gérer parce que l'on peut agir concrètement et accompagner les gens pour trouver des solutions. » Mme Guérette aime aussi le travail au conseil d'arrondissement, mais garde un mauvais souvenir du conseil municipal. « Je ne cacherai pas que ce n'est pas mon pallier préféré : la présidence est partielle, ça manque de décorum, il y a des attaques personnelles. Je dis souvent "C'est comme aller à l'abattoir" », avoue-t-elle. Frédéric Poitras, de son côté, est beaucoup plus succinct : « Le rôle du conseiller, c'est d'être à l'écoute, présent sur le terrain ».

Quelle priorité, dans le district? Frédéric Poitras a constaté depuis l'été que le district était

profondément divisé. « Ma priorité serait de nous rassembler, dit-il, pour qu'on s'entende sur une vision commune du développement et que le citoyen soit pris en compte, que l'administration en tienne compte et qu'on comprenne qu'on va tous dans le même sens. » Anne Guérette, de son côté, veut rendre plus accessible la propriété ou le logement pour les jeunes de classe moyenne et les familles, ce qui est essentiel selon elle pour la mixité sociale et l'équilibre du district. « Il va y avoir de grands défis dans le Vieux-Québec avec le départ de l'Hôtel-Dieu, dit-elle, il faut résister à la tentation de vendre au plus offrant pour faire vite vite des condos de luxe. » Pour la conseillère sortante du secteur, « il faut consolider la fonction résidentielle du Vieux-Québec et permettre aux gens qui travaillent dans le secteur, que ce soit les fonctionnaires, les étudiants ou les salariés de l'hôtellerie et de la restauration, d'y vivre sans avoir d'auto ». « C'est aussi ça, la mobilité durable », lâche-t-elle.

Comment réduire le nombre d'automobiles dans le district? Pour Anne Guérette, « il faut planifier l'aménagement du territoire en fonction de réduire la dépendance à la voiture ». Pour la conseillère sortante, « il faut commencer par rapprocher les gens de leur travail et améliorer le transport en commun. On a une ville à deux étages; il faut faire un lien mécanique entre la Haute-Ville et la Basse-Ville. Si on s'y mettait, il pourrait y avoir du vélo dix mois par année à Québec ». Au passage, Mme Guérette lâche une petite bombe : « On s'obstine sur le tramway, mais à 30 millions \$ du km, on s'entend que ce n'est pas le premier geste à poser en matière de mobilité durable. » Selon elle, « Démocratie Québec n'a pas de position finale sur le tramway. On s'engage à tenir une véritable consultation publique ouverte sur le sujet. » Pour Frédéric Poitras, « il faut faire la promotion de la mentalité moderne, adopter un mode de vie moderne ». Selon lui, il n'est pas nécessaire de le faire au centre-ville. « Mais les gens ont l'air de tenir à leur char », dit-il. Le candidat d'Équipe Labeaume lance lui aussi une petite bombe : « Il faudrait parler aux commerçants, qui sont souvent plus réticents, pour leur faire comprendre que le quartier pourrait être un modèle alternatif avec des rues piétonnes et des rues partagées. Partout ailleurs ce fut un succès, dit-il. Saint-Jean-Baptiste est la bonne place pour l'essayer. »

Comment préserver la mixité sociale? « Il va falloir s'organiser pour reparler de densification et de mixité sociale : c'est lié », dit Frédéric Poitras. Selon le candidat d'Équipe Labeaume, l'expression est galvaudée, mais il faut en reparler. « Quand on a un terrain vacant, il faut en profiter, dit-il. La différence de densité entre quatre et six étages est énorme pour le peu de différence que ça a au plan visuel », laisse-t-il tomber. Pour Anne Guérette, plusieurs choses sont possibles. Elle mentionne le projet de cohabitat, l'aménagement de logements sur les toits plats et les incitatifs fiscaux pour l'accès à la propriété. « Mais pour permettre à des projets d'émerger, il ne faut surtout pas vendre au plus offrant les terrains vacants », dit-elle.



Lors de la dernière campagne électorale, le Comité populaire avait organisé une manifestation dans le quartier dont l'un des enjeux était l'avenir du site de l'ancien Patro Saint-Vincent-de-Paul. Photo : Véronique Laflamme

Et le patro?

Il y a quatre ans, un des sujets chauds avait été l'avenir du Patro Saint-Vincent-de-Paul. Quatre ans plus tard, rien ne bouge dans ce dossier pourtant jugé urgent à l'époque. Que faire? « Je considère que la ville n'a pas besoin d'un hôtel de plus, dit Frédéric Poitras. Ce n'est pas le bon promoteur, pas le bon projet. Je questionne ça. » Le candidat d'Équipe Labeaume croit que « l'on pourrait encourager la Ville à acheter le terrain et faire de quoi de l'fun. Pourquoi pas? » Anne Guérette rappelle pour sa part qu'elle avait proposé d'exproprier le propriétaire il y a quatre ans. « C'est un coin extraordinaire pour faire un projet extraordinaire, dit-elle. Je ne peux pas dire ce qu'on devrait faire, mais si c'était moi qui décidais, on assoierait les citoyens, les commerçants, la Ville, le milieu culturel et les pères – oui, pour respecter la mémoire du lieu – pour s'entendre sur un projet, et ensuite on lancerait un concours d'architecture. »

Un nouveau district

Peu importe ce qui arrivera le 3 novembre, c'est sûr qu'il y aura du changement. En effet, le quartier Saint-Jean-Baptiste, qui était autrefois jumelé à Saint-Roch, a été intégré à Montcalm et au Vieux-Québec dans un nouveau district appelé « Cap-aux-Diamants ». Par ailleurs, à la suite de ce redécoupage, notre conseillère des quatre dernières années, Mme Chantal Gilbert, a choisi de se présenter dans le nouveau district Saint-Roch/Saint-Sauveur. Il est donc certain qu'une nouvelle personne représentera le quartier à l'hôtel de ville au lendemain des élections.

Petit calendrier des électeurs

Dates à retenir pour l'électorat

Dimanche 27 octobre 2013, de midi à 20 h - Vote par anticipation

Dimanche 3 novembre 2013, de 10 h à 20 h - Jour du scrutin

SOURCE : www.ville.quebec.qc.ca/electionsmunicipales/electeur/index.aspx

Un nouveau départ pour l'écoquartier?

Par Nicolas Lefebvre Legault

Les mauvaises langues diront que ça sent les élections. Depuis début septembre, les nouvelles déboulent dans le dossier des écoquartiers. À peine quelques jours après avoir repris le contrôle du développement du site de la Pointe-aux-Lièvres, dans Saint-Roch, la Ville annonçait en grande pompe que le premier immeuble à s'y construire serait un complexe en bois de soixante unités de logement social. Tout le monde est content... ou presque.

Le maire, pour un, exulte. « Cet immeuble, destiné à du logement social, sera le plus haut construit en bois. Nous avons toujours dit que nous allions innover dans nos écoquartiers, en voici la preuve! », a-t-il indiqué. Agnès Maltais, quant à elle, n'était pas peu fière d'appuyer un beau projet alliant solidarité sociale et développement durable.

Même le FRAPRU est content

Les groupes membres du FRAPRU à Québec se sont aussi réjouis de l'annonce de la Ville. Il est évident que les soixante logements sociaux annoncés, qui représentent environ 25 % du total de la phase 1 de l'écoquartier, sont un net progrès par rapport à ce qui était prévu au départ (autour de 5 %). Toutefois, il ne faut pas croire que cette annonce règle la question sociale *ad vitam aeternam*.

« La Ville a la responsabilité de prioriser des types d'habitation qui répondront aux besoins des ménages des quartiers avoisinants », soutenait Véronique Laflamme dans un communiqué du FRAPRU. Soulignons que, d'une part, les besoins sont immenses et que, d'autre part, le quartier compte actuellement une proportion plus importante de logements sociaux que ce qui

a été annoncé pour le site de la Pointe-aux-Lièvres. L'équilibre social de Saint-Roch reste donc fragile.

Malheureusement pour les locataires, le maire ferme d'ores et déjà la porte à d'autres projets de logements sociaux, du moins dans la phase 1. « C'est loin d'être un bon signal pour la suite des choses », croit Véronique Laflamme, qui craint que la proportion de 25 % de logements sociaux ne diminue au fil du développement de l'écoquartier.

On peut également se poser des questions sur le fait que toutes les unités soient données au même promoteur communautaire, le GRT Action-Habitation, sans même qu'il n'y ait d'appel d'offres. L'OSBL Un toit en réserve, qui hérite du dossier, est directement lié au GRT et n'a pas la réputation d'être particulièrement inclusif et participatif. D'ailleurs, aux dernières nouvelles, il n'y avait tout simplement pas de comité de requérantes et requérants derrière le projet. Celui-ci s'annonce comme une offre de logements « clef en main » à prendre ou à laisser, un peu comme les projets de condos, finalement.

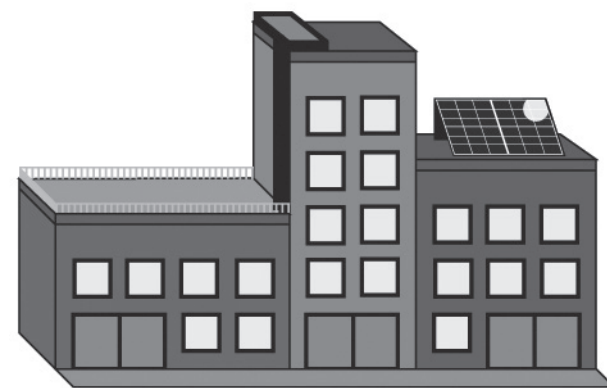
Un secteur prometteur, mais isolé

Les groupes du FRAPRU ne sont pas dupes quant aux motifs réels de l'annonce. Pour eux, le logement social permettrait surtout de lancer rapidement le développement de l'écoquartier à l'aube des prochaines élections, alors que le marché du condo dans la région décline.

« L'annonce est un pas dans la bonne direction, mais il faudra que la Ville prévoit rapidement les infrastructures et les services de proximité nécessaires à un réel écoquartier », précise Typhaine

Leclerc, du Comité des citoyennes et citoyens du quartier Saint-Sauveur. Rappelant que l'immeuble sera construit dans une zone industrielle passablement délabrée et isolée des quartiers voisins par la rivière Saint-Charles et l'autoroute Laurentienne, les groupes du FRAPRU suggèrent à la Ville de convoquer rapidement l'ensemble des organismes impliqués pour développer une vision urbaine cohérente du secteur.

Cette approche de consultation en amont pourrait éviter bien des problèmes et répondre aux préoccupations légitimes de groupes, comme le Comité citoyen de Saint-Roch, par exemple, qui s'inquiète aussi de l'intégration des immeubles au site naturel et à la trame urbaine du quartier. Évidemment, cela impliquerait une petite révolution à la Ville de Québec, ce qui est peut-être un peu trop demander. À chaque jour suffit sa peine.



**UN QUARTIER N'EST PAS ÉCO
SANS LOGEMENTS SOCIAUX!**

Le FRAPRU frappe encore!

Les personnes seules et les couples sans enfant de 52 ans ont maintenant droit à une allocation-logement

Déplorant que le gouvernement et la Société d'habitation du Québec n'aient rien fait pour publiciser la nouvelle, le FRAPRU tient à faire savoir que l'âge minimal d'accès au programme d'allocation-logement a été abaissé le 1^{er} octobre à 52 ans pour les personnes seules et les couples sans enfant. Le FRAPRU rappelle que les familles avec enfants, elles, peuvent recevoir une allocation-logement sans aucune restriction d'âge.

L'allocation-logement est une aide financière pouvant atteindre 80 \$ par mois. Elle est offerte aux locataires, aux chambreurs et chambreuses, ainsi qu'aux propriétaires. Pour la toucher, une personne seule doit avoir des revenus annuels inférieurs à 16 480 \$. Tous les autres types de ménages peuvent la recevoir uniquement s'ils gagnent moins de 24 729 \$.

François Saillant, coordonnateur du FRAPRU, condamne le manque d'informations sur l'allocation-logement, qui n'est versée qu'à une minorité des ménages qui y seraient admissibles : « C'est comme si le gouvernement faisait exprès pour que les ménages à faible revenu ne sachent pas qu'ils peuvent recevoir une subvention pour les aider à payer leur loyer, si minime soit ce montant. En 2011-2012, 102 423 ménages ont reçu une allocation-logement. C'est 27 % de moins qu'il y a dix ans. Pourtant, le nombre de ménages locataires consacrant plus que la norme de 30 % de leur revenu pour se loger a augmenté de 8 % durant la même période ».

Tout en précisant que l'âge d'accès des personnes seules et des couples sans enfant baissera à nouveau lors des deux prochaines années (le 1^{er} octobre) pour s'arrêter à 50 ans,

le FRAPRU estime que l'allocation-logement devrait être accordée sans discrimination d'âge. Il fait remarquer que, selon les données récentes de l'enquête nationale menée auprès des ménages en 2011, sur les 479 765 ménages locataires québécois consacrant plus que la norme de 30 % de leur revenu au loyer, 121 745 sont des personnes seules de moins de 50 ans et 21 495, des couples sans enfant dont le principal soutien financier est aussi âgé de moins de 50 ans. « Ça fait beaucoup de gens laissés en plan », s'insurge François Saillant.

Les personnes qui croient être admissibles à l'allocation-logement doivent en faire la demande en appelant au 514-864-6299 si elles demeurent à Montréal, au 418-659-6299 si elles vivent à Québec ou au 1-800-267-6299 si elles résident ailleurs au Québec.



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889,
850, rue Saint-Jean

La bombe

Par Yvon Boisclair

Janvier est froid cette année. Aussi, le facteur a hâte de terminer sa journée. Sans le savoir, il laisse une bombe au 575, rue Saint-Jean.

Marthe Beauséjour, âgée de 67 ans, prend son courrier. Il y a une lettre du nouveau propriétaire. Celui-ci dit qu'il veut transformer les logements en copropriétés et que le bail ne sera pas renouvelé au mois de juillet prochain.

Elle prend panique. Ça fait dix ans qu'elle habite son logement avec son mari Alphonse Desaulniers. Ils avaient toujours été bien traités par l'ancienne propriétaire, Mme Rose Bienvenue. Celle-ci entretenait bien son édifice et les loyers étaient abordables.

Vers 15 heures, le locataire de l'appartement 2, l'étudiant Jean Tremblay, ouvre son courrier pour prendre connaissance des intentions d'André Duval, le nouveau propriétaire.

A 18 heures, les locataires du 575, Saint-Jean sont au courant de la bombe : ils doivent quitter leur logement en juillet.

Ils apprennent la nouvelle un vendredi, et le samedi, ils se réunissent chez Paul Dumais, veuf habitant l'appartement 3.

Au cours de cette rencontre, Stéphane Robert et Amélie Charest offrent leurs services pour contacter le Comité populaire.

Celui-ci leur apprend qu'ils ont droit au maintien dans leur logement, car le propriétaire ne se sert des appartements ni pour lui-même ni pour quelqu'un de sa famille. Et il n'a ni l'intention de changer l'affectation (transformer un appartement en bureau), ni d'agrandir un appartement.

Stéphane et Amélie rapportent les informations aux autres locataires. Tous répondent aussitôt à leur propriétaire, par une lettre, qu'ils refusent de partir en juillet. Ce dernier, voyant le refus de ses locataires, tente de les attirer avec de l'argent : 1 000 \$ et trois mois gratuits de loyer sont offerts.

Paul Dumais refuse, car il vit près de son lieu de travail et qu'il est satisfait de son logement. Le couple de personnes âgées ne veut pas déménager, car l'hiver, les trottoirs de la rue Saint-Jean sont les mieux entretenus et qu'ils sont près de tout.

Le jeune couple est content à la fois de son appartement et de la situation de ce dernier dans le quartier. Seul l'étudiant de l'appartement 2 hésite. Il demande l'avis de ses parents, qui lui

conseillent de prendre l'argent, ce qu'il fait.

Au mois de juillet, le 575, Saint-Jean a deux propriétaires : un propriétaire pour le condominium, Roger Mathieu, et un pour les trois autres appartements, André Duval. La conséquence pour les trois locataires de M. Duval est que ce dernier ne pourra plus reprendre possession de ses logements. S'il veut les transformer en condominiums, il devra attendre qu'un logement se libère.

Retenons de cette histoire que les propriétaires n'ont pas tous les droits. Il faut se renseigner sur nos droits et comprendre qu'il faut faire des pressions politiques pour que les lois soient respectées ou changées.

Pour **CHOCOholiques** vraiment gourmands !
Le Décadent
(mélange de 3 chocolats noirs et 2 cacaos)



Erico

634, rue Saint-Jean
Au coeur du Faubourg Saint-Jean

418-524-2122

ericochocolatier.com

Le Solidaire *express*

Bulletin du Fonds de solidarité des groupes populaires



Le saviez-vous?

Vous pouvez maintenant faire votre don en ligne de façon sécuritaire sur notre tout nouveau site Web : www.fsgpq.org

À venir en décembre...

Combats des chefs solidaires



fsgpq.org/chefs

301, rue Carillon Québec (Qc) G1K 5B3 T. 418 529-4407 fsgpq@bellnet.ca
Nous émettons des reçus d'impôts. N° d'enr. à Revenu Canada : 118926369 RR0001

LES GROUPES POPULAIRES PRÉSENTS DANS LES QUARTIERS



Retour des marchés publics

Plusieurs membres du Fonds de solidarité des groupes populaires se sont impliqués cet été dans la renaissance de marchés publics dans les quartiers centraux de Québec. Ici «Faubourg en saveur», sur le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste, une réalisation d'un collectif auquel participaient les AmiEs de la Terre de Québec et le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, tandis que le Comité des citoyennes et des citoyens du quartier Saint-Sauveur parrainait le Collectif Fardoche qui tenait marché au Parc Durocher. Photo : Mathieu Houle-Courcelles

Fête sur la rue partagée

(La rédaction) Plus d'un millier de personnes ont fait la fête à la rue Sainte-Claire partagée le 5 octobre dernier à l'appel du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

La rue Sainte-Claire était fermée à la circulation entre Saint-Olivier et Richelieu en ce beau samedi ensoleillé pour permettre la tenue d'une fête de quartier. Les musiciens Stéphane Robitaille, Luke Dawson, Isabeau Valois et François Gagnon ont assuré de main de maître le volet musical de l'événement, tandis que les circassiens Jacques Thériault et Joannie Hébert s'occupaient de l'animation de rue. Plusieurs groupes communautaires du quartier en ont profité pour tenir un kiosque et se faire connaître.

Accueil de la rue partagée

Le concept de la rue Sainte-Claire partagée a été développé par le comité aménagement urbain du Comité populaire en 2005 dans la foulée de la publication d'une monographie de quartier. Plusieurs années de sensibilisation et de mobilisation citoyenne ont mené à des consultations publiques et l'adoption du principe par la Ville de Québec. La pause de nouveaux panneaux de circulation spécifiquement conçus pour la rue partagée en septembre dernier vient mettre la touche finale au projet. Huit ans de travail pour passer de l'idée à la réalité, ça se fête!

En parlant avec les gens, on se rend compte que si la rue partagée compte ses inconditionnels, certaines personnes sont encore sceptiques et pointent des irritants. Le principal problème soulevé jusqu'à maintenant concerne le déneigement des zones « refuge/pas trottoir » l'hiver. Non seulement la Ville n'est pas au rendez-vous pour le déneigement, mais, en plus, la machinerie ajoute de la neige sur les pas de maison à chaque déneigement! Puisqu'il s'agit d'un projet pilote, perfectible par définition, le Comité populaire entend bien proposer des solutions à ce problème dès cet hiver.



Le clown Jacques Thériault (ci-dessus) et le chanteur Stéphane Robitaille (ci-contre) font partie des artistes qui se sont produits lors de la fête. Photo : Réal Michaud



Crédits et remerciements

La fête était organisée par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste et a été rendue possible notamment grâce à la participation financière de la Ville de Québec et à la collaboration de l'Intermarché Saint-Jean, de l'épicerie Sainte-Claire et du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste.

**PRENDRE PART
AU MOUVEMENT
POUR FAIRE
LA DIFFÉRENCE**

**PRÈS DE 150 ASSOCIATIONS,
REGROUPEMENTS ET ORGANISMES
DU MILIEU SOUTENUS EN 2012**

- » 70 000 \$ arts et culture
- » 50 000 \$ développement économique
- » 70 000 \$ jeunesse et éducation
- » 60 000 \$ santé et services communautaires

Desjardins
Caisse populaire
de Québec

550, rue Saint-Jean
19, rue des Jardins
Tél. : 418 522-6806

desjardins.com/caissedequebec

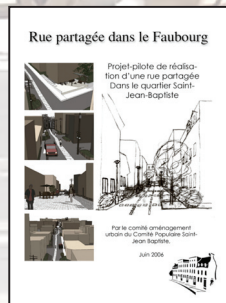
Photographie : Michel Dumontier

Histoire de la rue partagée



Septembre 2005 Lancement de l'étude socio-économique «Le faubourg Saint-Jean» réalisée par Marc Boutin et Jimena Michea. Le concept de rue partagée est plébiscité par l'assemblée citoyenne organisée par le Comité populaire qui en fera la priorité d'action de son nouveau comité aménagement urbain.

Juin 2006 Après 10 mois de travail, d'étude sur le terrain et de consultation avec les résidentes et les résidents, le comité aménagement urbain dépose officiellement un projet pilote de rue partagée auprès des autorités municipales.



Printemps-été 2006 Multiplication des activités d'animation pour rejoindre les résidentes et les résidents (ici, la première cabane à sucre).



Automne 2006 - hiver 2007

La rue partagée prend forme dans la tête des gens, entre autres grâce aux modélisations produites par des militantes et militants du comité aménagement urbain (ci-dessus). Le Comité populaire doit multiplier les actions de visibilité (à droite) et déposer une pétition de 300 noms pour que les personnes élues du Conseil d'arrondissement donnent enfin leur appui le 5 juillet 2007, soit plus d'un an après avoir reçu le projet pilote.



Automne 2008 - hiver 2010

Le Comité populaire croit pouvoir crier victoire en octobre. En effet, le projet de rue partagée est dans les cartons de la Ville. C'était sans compter sur les dédales bureaucratiques ! Ainsi, malgré tout le travail accompli par le comité aménagement et les résidentes et résidents de la rue Sainte-Claire, la Ville juge bon d'embaucher une ressource externe pour reprendre le travail de conception à zéro et re-consulter la population non pas une, mais deux fois. Au Comité populaire, le travail d'animation se poursuit avec, par exemple, la pause de jardinières, aux frais de l'organisme, deux années de suite (à gauche).

Été 2012 - été 2013

Ce n'est finalement qu'à l'été 2012 que les travaux d'aménagement de la rue partagée commencent. La réalisation concrète du projet se fait en deux étapes et deux été.

Septembre 2013

Dernière étape de la réalisation du projet, le panneau de signalisation de la rue partagée est finalement posé le 4 septembre 2013.



«Extraits»



Le faubourg Saint-Jean : un exemple de régularité et d'unité morphologique, un laboratoire de tolérance et de mixité sociale, un lieu de résistance urbaine et de continuité historique. Un regard historique, géographique, urbain, sociologique et partisan sur les enjeux qui traversent notre quartier.

Table des matières

1. Le faubourg Saint-Jean : un aperçu géohistorique
2. Portrait socioéconomique de la population du faubourg
3. Géographie physique et humaine : problème d'aménagement
4. Évaluation du stock immobilier
5. Structure économique et fonctions urbaines
6. La voie à suivre : être original

Une quarantaine de personnes ont participé, le 19 septembre dernier, au lancement de la monographie *Le faubourg Saint-Jean, une étude socio-économique* dans les locaux du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

Ce livre, préparé de longue date par Marc Boutin à la demande du Compop, se veut une intervention originale pour stimuler la réflexion sur l'avenir du quartier. Nous publions ici des extraits choisis du chapitre 3.

Si ce n'est déjà fait, vous pouvez vous procurer votre copie au local du Comité populaire. Le livre est également disponible intégralement en ligne à l'adresse : www.compop.net/livre.

3 Géographie physique et humaine : problèmes d'aménagement

La géographie physique

Le faubourg Saint-Jean est délimité par les remparts, le boulevard René-Lévesque, la rue Salaberry et la falaise (ou côteau) Sainte-Geneviève. Placé du côté nord de la ligne de partage des eaux du cap Diamant et penchant vers la Basse-Ville, sa localisation n'est pas idéale. Même s'il est perché en haut de la falaise, les rues principales (est-ouest) du faubourg sont placées en gradin face au nord-ouest (ubac) devant un soleil couchant qui ne se laisse admirer que six mois par année. Ainsi, du matin jusqu'au milieu de l'après-midi, l'ombre des édifices situés au sud s'allonge vers un quartier déjà en manque de lumière. L'hiver, les rues du faubourg sont les plus sombres de toute la ville et, de novembre à mars, plusieurs rez-de-chaussée sont privés d'ensoleillement. La densité du bâti, l'absence de places publiques et d'espaces ouverts et l'obsession du déneigement « à mesure que ça tombe » accentuent l'effet de couvercle, qu'on peut ressentir de décembre à mars. Le côté positif de cette réalité : une vue de nuit imprenable sur l'ensemble des quartiers illuminés de la Basse-Ville et de la vaste couronne nord des banlieues.

La forme urbaine

Un peu comme pour le quartier Limoilou, l'héritage architectural du faubourg Saint-Jean est marqué par une régularité morphologique remarquable. Quelques verrues ou édifices hors normes demeurent, comme la Tour Saint-Jean et le bâtiment Bell sur la rue Laviguer. Toutefois, ces exceptions sont enclavées dans une mer de maisons de ville de moins de cinq étages. Plus de 95 % des constructions du faubourg sont donc des habitations qui respectent une norme architecturale propre à la forme urbaine, norme qu'on peut ramener à quatre principes ou critères : la transparence, l'accès direct à la rue, le redoublement progressif et la mitoyenneté.

[...]

À peine une vingtaine de maisons du faubourg (moins de 2 % des constructions habitées) se distinguent de l'ensemble par leur forme pavillonnaire. Typique de la banlieue et du milieu rural, une maison ou un édifice de forme pavillonnaire occupe soit un terrain non lotissé (type campus), soit le centre d'une parcelle cadastrale (type bungalow). Ainsi, la maison pavillonnaire tend à s'isoler des constructions voisines. Le faubourg Saint-Jean comprend un îlot entièrement pavillonnaire; il s'agit des bâtiments qu'occupaient jusqu'en 1955 l'hôpital Jeffery Hale et, jusqu'en 1972, la Sureté du Québec. Aujourd'hui, cet îlot, situé du côté nord du boulevard René-Levesque, face au Grand Théâtre, est consacré à diverses formes de logement social et à un centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD).

Le gratte-ciel et les édifices hors normes

Évidemment, les critères architecturaux propres à la forme urbaine ne s'appliquent qu'à la partie habitée du faubourg. Cela étant, on doit conclure que la forme « faubourg » ne concorde pas avec cet amalgame hétéroclite formé par les édifices qui entourent la place D'Youville et, surtout, avec les gratte-ciel du boulevard René-Levesque autour de Place Québec. Ces derniers s'apparentent à une famille architecturale spécifique à la colline Parlementaire où la forme pavillonnaire domine et où, à quelques exceptions près, on a fait table rase du lotissement original. L'ensemble constitué par Place Québec, les hôtels Delta et Hilton et le Centre des congrès doit être perçu comme un débordement de la colline Parlementaire du côté nord du boulevard René-Levesque et non comme un îlot délinquant du faubourg. Quant au secteur de la place D'Youville, la maison en rangée « de type faubourg » n'y survit que sur une très courte section de la rue des Soeurs de la Charité (le prolongement de la rue Saint-Olivier à l'est du boulevard Honoré-Mercier).



La publication de l'étude socio-économique *Le faubourg Saint-Jean* et le Forum citoyen du 16 octobre ont été réalisés avec le concours de la députée de Taschereau, Agnès Maltais, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Qu'elle soit remerciée, elle et son équipe, pour son soutien dans cette démarche.

Québec

Par contre, la situation de la Tour Saint-Jean, des Appartements le Séjour, de la caserne de pompier, de la Caisse populaire (rue Saint-Jean), de l'édifice Bell (coin des rues Sainte-Claire et Lavigreur), de la Banque Nationale (René-Levesque) et du théâtre Périscope (rue Crémazie) n'est pas la même. Ces édifices, délinquants quant au respect des normes propres à la forme architecturale dite « du faubourg » ont tout de même été intégrés aux rues et îlots existants. Ils sont enclavés par la fonction domiciliaire et le zonage résidentiel dominants. Agents de spéculation, ils survivent à même la chair vivante du quartier et sont à la racine de certains problèmes ponctuels de délabrement.

L'implantation pavillonnaire et le gabarit hors de proportion par rapport à l'environnement construit font de l'église Saint-Jean-Baptiste une délinquante architecturale. Mais, pour des raisons tant sentimentales que sociales, esthétiques et historiques, on peut difficilement souhaiter sa disparition. Une chose est cependant certaine, elle défonce les budgets de restauration et d'entretien à un rythme effarant. Puisque la décision de la garder a été prise et qu'elle a déjà été en partie restaurée, des fonctions nouvelles (concerts, expositions, etc.) pourraient s'ajouter à sa fonction culturelle. La prochaine étape sera un projet de rénovation du sous-sol en vue d'en faire un lieu public plus accessible et efficace.

La démographie

Revenons au tissu urbain habité du faubourg. On pourrait croire qu'en fixant une limite à la hauteur du bâti, on réduit en même temps le potentiel démographique d'un quartier. Les statistiques sur ce point révèlent des données paradoxales. On l'a vu au chapitre 2, la densité du faubourg Saint-Jean se situe, en 2011, à près de 18 000 habitants au km². Il s'agit d'une des densités les plus fortes au Canada. En effet, la moyenne pour la région métropolitaine (RM) de Québec ne dépasse pas les 800 habitants par km² et la RM de Toronto, qui a la moyenne générale la plus forte de la fédération, a 2 000 habitants par km². Le faubourg Saint-Jean a donc une densité de dix fois supérieure à celle de la RM de Toronto et de 25 fois supérieure à celle de sa propre région métropolitaine. L'étroitesse des rues, la forme urbaine archétypale décrite ci-dessus et la quasi absence d'espaces libres expliquent ces chiffres.

Pourtant, la densité du faubourg décroît depuis cinquante ans. Pourquoi? Jusqu'en 2000, le nombre d'enfants a diminué de façon drastique et aujourd'hui, les logements demeurent occupés par un ou, plus rarement, deux adultes. En cinquante années, la moyenne par logement est passée de plus de trois personnes à moins de 1,4. Malgré le nombre plus élevé de logements aujourd'hui (causé par la division de grands logements), il n'est pas exagéré de prétendre que la densité du faubourg approchait les 30 000 habitants par km² au début du XX^e siècle.

Même dans un arrondissement couvert de tours d'habitation de plus de vingt étages, il est difficile de dépasser la densité résidentielle actuelle du faubourg. La raison en est simple : plus une tour d'habitation est haute, plus elle oblige à des aires de dégagement vastes et non partagées (verdure, jeux, stationnements, accès automobile, services, etc.), ce qui diminue d'autant la densité de l'ensemble. Ainsi, plus une tour d'habitation est haute, plus les logements s'éloignent des aires de dégagement, des services et de la rue.

Les places publiques et les parcs

La coupure de l'autoroute Dufferin-Montmorency a isolé la place D'Youville de la partie habitée du faubourg qui, en 1970, s'est retrouvée sans place publique digne de ce concept. La rue Saint-Jean (hors les murs) joue, depuis lors, le rôle de place publique pour le faubourg. La petite place située rue Deligny, entre l'église et l'école, a l'avantage d'être centrale par rapport au quartier, mais l'exiguïté des lieux et le fait qu'il n'y ait pas à cet endroit de véritable carrefour lui enlève une certaine pertinence en tant que place principale.

En 1970, le faubourg avait un seul parc, soit le parc Lockwell. Ce dernier était inactif, excentrique, peu connu et peu fréquenté. Faute de mieux, le cimetière Saint-Matthew, lui-même laissé plus ou moins à l'abandon, servait d'espace vert. Opération Soleil, le Mouvement Saint-Gabriel et le Comité populaire ont depuis sauté sur chaque occasion pour ajouter des espaces verts au quartier. C'est ainsi qu'on a vu apparaître :

- le parc Richelieu en 1972 (ex-caserne de pompiers);
- le parc Scott en 1978 (ex-écurie puis stationnement);
- le parc Berthelot en 1982 (ex-stationnement à ciel ouvert

Faubourg Saint-Jean L'invasion automobile

ESPACE DE RÉSISTANCE

ESPACE CONSACRÉ
À L'AUTOMOBILE

à ciel ouvert
intérieur



Une carte inédite de Marc Boutin

pour un garage);

- le cimetière Saint-Matthew, réaménagé vers 1988;
- le parc-école Saint-Jean-Baptiste en 1987 (ex-école des métiers).

Le faubourg dans la ville

La situation du faubourg Saint-Jean, en rapport avec les autres quartiers de la ville, est exceptionnelle. Elle est surtout avantageuse pour les déplacements piétonniers vers les principales fonctions urbaines du centre-ville. On peut dire que le faubourg est presque enclavé dans le centre-ville, un peu comme s'il était le « milieu du centre ». Il faut aller à Paris (Île Saint-Louis) ou à Boston (Beacon Hill) pour retrouver pareil phénomène de proximité domiciliaire dans le noyau central d'une métropole ou d'une capitale. À l'est, à distance de marche, se trouvent la place D'Youville et le quartier de la Cité, à l'ouest, la rue Cartier, au sud, la colline Parlementaire et le Grand Théâtre et au nord, Saint-Roch, sa bibliothèque, son chien (statue sur l'église), sa Méduse et ses nouvelles technologies. Bien entendu, le boulevard Honoré-Mercier s'avère tout à fait indigeste pour les piétons, mais il permet quand même une accessibilité idéale au service Métrobus.

Les avantages de la centralité ont cependant des côtés négatifs : la gentrification, le stationnement, le bruit et la pollution lumineuse.

[...]

L'automobile versus les piétons

Le plan d'urbanisme à l'origine de la structuration du faubourg actuel a été conçu avant l'avènement de l'automobile. Au départ, vu l'absence de trottoirs, les piétons se déplaçaient volontiers au milieu de la chaussée des rues résidentielles. Déjà à l'époque, les rues du quartier étaient partagées (piétons, vélos et chevaux). Avec l'automobile, qui fait figure d'intruse, piétons et vélos doivent s'effacer. Les premiers se trouvent aux prises avec l'encombrement des trottoirs et soumis aux dangers qui en découlent. L'éclairage, de type réverbère romantique, est remplacé par de puissants projecteurs, hauts de huit mètres, qui inondent autant les façades que la chaussée. Si en 2013 l'automobile ne domine pas « encore » complètement le quartier, on peut dire qu'elle impose de plus en plus sa présence, et ce, de façon souvent insidieuse avec l'aval des responsables de la voirie municipale.

En plus de l'éclairage de type boulevard urbain, on pense ici aux inconvénients majeurs de la circulation de transit aux heures de pointe sur des rues résidentielles comme Sainte-Marie, Lavigreur et d'Aiguillon. Une situation que le citoyen « normal » tolère de moins en moins et que la Ville favorise. On pense aussi à ces rez-de-chaussée transformés en garages dans des édifices neufs, avec permis en bonne et due forme de la Ville. On pense enfin à ces stationnements hors rue de toutes sortes, privés, publics,

souterrains, en surface et en façade, qu'on voit apparaître, souvent pour longtemps, dès qu'un lot ou un espace quelconque se libère.

À ces avancées sournoises, le faubourg offre une résistance. Le quartier fut le premier au Québec à s'offrir un service d'autopartage (Autocom, devenu Communauto). Le projet de rue Sainte-Claire partagée peut être vu aussi comme un juste retour du balancier, qui permettra aux piétons d'occuper légitimement le centre de la chaussée sur cette rue. Souhaitons que ce projet ait une longue descendance. Enfin, certains piétons sont prévoyants et avant-gardistes. Ils ne sont pas tous prêts à attendre que le principe de rue partagée devienne universel pour utiliser le centre de la chaussée dans leurs déplacements. L'hiver, le risque de chute de glace et les obstacles de toutes sortes sur les trottoirs (par exemple, avant la cueillette des ordures) forcent les plus futés à utiliser la rue. Une habitude saine, à la limite de la légalité, qui préfigure peut-être l'avenir.

Les espaces libres

Outre quelques rares lots individuels inoccupés, il reste peu d'espaces « vierges » à développer dans le faubourg. On entend souvent l'expression : « Nos ancêtres ont bien fait les choses ». Mais en ce qui a trait au faubourg Saint-Jean, nos ancêtres ont laissé la spéculation (le marché) faire son oeuvre sans prévoir de verdure en lieu public, de lieux de rencontre et de contrastes salutaires entre les pleins et les vides dans l'espace urbain. Il y a soixante îlots de quarante lots chacun sans la moindre petite échappée. Dans l'esprit de nos ancêtres, chaque citoyen jouissait d'un espace vert privé dans son arrière-cour, alors pourquoi en auraient-ils ajouté?

« On doit faire avec », affirment d'autres personnes. « Faire avec », en 2013 comme en 1976, signifie pour le Comité populaire de sauter sur chaque occasion qu'offre l'apparition ou l'existence d'un terrain vague pour chercher à améliorer la qualité, la quantité et la diversité de l'espace urbain avant qu'un spéculateur ne se l'accapare et fasse pire que nos ancêtres. À ce chapitre, il faut mentionner l'ex-stationnement à ciel ouvert de l'îlot Berthelot occupé depuis 2010 par la coopérative d'habitation L'Escalier. Le Comité populaire, envers et contre tous, a tout mis en oeuvre depuis sa fondation pour que cet espace soit développé dignement. La réussite architecturale, sociale et même politique de cette saga populaire est aussi spectaculaire qu'inspérée. Il convient aussi de signaler l'agrandissement de la coopérative Accordéons-nous, située sur le boulevard René-Levesque entre les rues Scott et de Lorne (voir la photo 4.1).

La rançon de ces réussites, c'est que les terrains vagues qui restent et qui peuvent accueillir un projet d'envergure ne se compteront bientôt que sur les doigts d'une seule main.

[...]

Le faubourg veut cultiver son jardin

Par Nicolas Lefebvre Legault

Où s'en va le faubourg Saint-Jean? C'est à cette question qu'un forum citoyen, tenu le 16 octobre dernier, tentait de répondre. Si on en croit les priorités identifiées par les participantes et les participants, le prochain projet mobilisateur dans le quartier pourrait bien être un jardin collectif au pied d'une coop d'habitation... sur le terrain de l'ancien Patro Saint-Vincent-de-Paul!

Le dossier du Patro Saint-Vincent-de-Paul dans la côte d'Abraham refait en effet surface dans les préoccupations des gens. Peut-être est-ce le fait de se retrouver à nouveau en campagne électorale avec un terrain vague? Toujours est-il que la première préoccupation identifiée lors du forum citoyen fut que la Ville de Québec reprenne le contrôle du dossier et produise un nouveau plan d'aménagement pour le site. De l'avis général, le faubourg n'a besoin ni d'un nouvel hôtel, ni d'une tour de condos de luxe, encore moins d'un stationnement à ciel ouvert. Après 15 ans de tergiversation et de spéculation immobilière, il serait temps que Jacques Robitaille, le propriétaire du terrain, cède la main à d'autres.

« **Le maire a dit qu'il mettrait ses culottes dans le dossier du Patro.**

» **Le problème c'est qu'il porte des culottes courtes!**

Si le logement demeure une préoccupation centrale, la question de l'offre alimentaire ressort fortement dans les priorités du forum. De plus en plus de gens déplorent la faiblesse des alternatives économiques quand vient le temps de se nourrir dans le quartier. Si le sous-sol de l'église accueille plusieurs initiatives, comme une banque alimentaire et un groupe d'achat, c'est nettement insuffisant. Au fil du débat est émergé un projet, ambitieux mais parfaitement réalisable, celui de créer un jardin communautaire ou collectif dans le quartier. Il y a fort à parier que cette idée sera soumise à la prochaine assemblée générale du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

Le faubourg Saint-Jean a beau être reconnu pour ses coopératives d'habitation, force est de constater qu'elles ne suffisent pas à la tâche. Il y a encore des besoins criants en matière de logement social dans le quartier. Par contre, les terrains se font de plus en plus rares (et chers!). On aura beau demander une place pour une coopérative d'habitation sur les terrains vagues



La proposition d'aménagement alternatif du site du Patro Saint-Vincent-de-Paul soumis par le Comité populaire en 2009. Illustration : Marc Boutin.

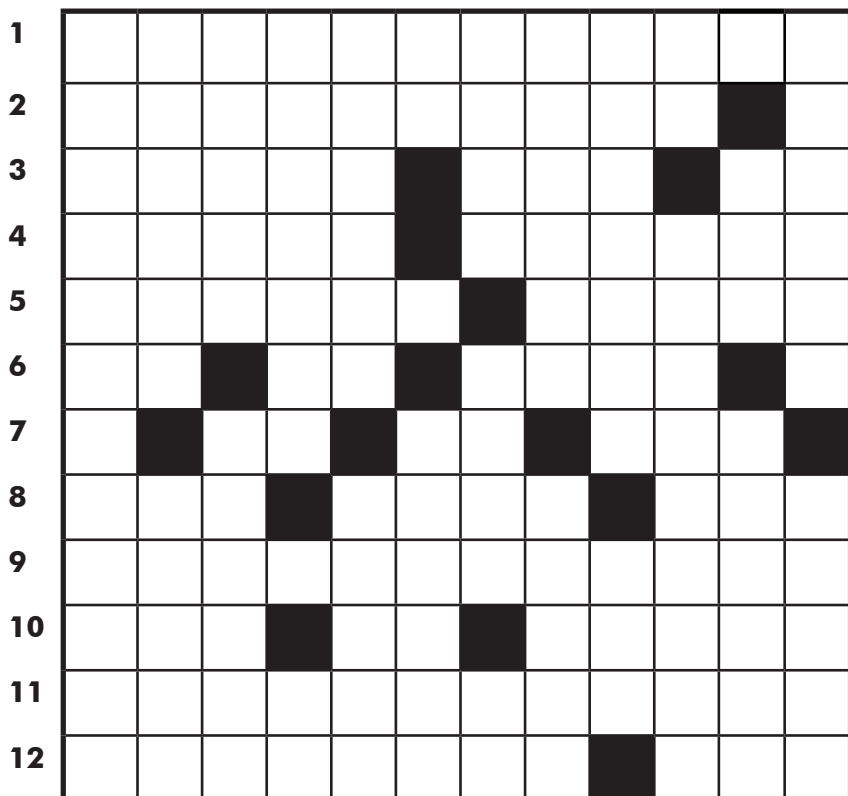
de la côte d'Abraham, il faut aussi regarder pour un plan B. À ce sujet, le Comité populaire a déjà pris contact avec le Comité des citoyens du Vieux-Québec pour voir s'il n'y aurait pas lieu de développer des revendications communes (notamment sur les terrains rendus disponibles suite au départ du CHUQ).

Évidemment, on ne saurait faire justice à deux heures de discussions animées en quelques centaines de mots. Nous aurons certainement l'occasion d'y revenir. Dans l'immédiat, le Comité populaire compte interpellier les candidates et candidats des différents partis d'ici la fin de la campagne électorale sur le dossier du Patro Saint-Vincent-de-Paul. À suivre donc.

MOTS CROISÉS - Automne 2013

Par Agathe Légaré

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- 1- Le vote par... (ou vote par avance) aura lieu le dimanche 27 octobre, lors des prochaines élections municipales.
- 2- Discuter le prix d'une marchandise pour l'obtenir à meilleur compte.
- 3- Céder quelque chose pour un certain temps – Dupés, possédés – Avant-midi.
- 4- Saison – Dernier, final.
- 5- Sans mouvement – Toucher.
- 6- Pronom personnel – Voyelle doublée – En droit, refus d'accorder ce qui est dû.
- 7- Post-scriptum – Europium – Explosif.
- 8- Le moi en psychologie – C'est du brin embrouillé – Époque.
- 9- Se dit des pensions versées en vertu d'un jugement, pour assister matériellement un enfant ou un ex-conjoint.
- 10- Passés sous silence – Pronom personnel – Entailles faites dans un corps dur.
- 11- Presque pareille.
- 12- Capable de subir une érection – À toi.

VERTICALEMENT

- 1- On devrait voir sa coquille en 2014.
- 2- Par où on respire – Enduire de glu.
- 3- Arrêt temporaire des hostilités – Malchance.
- 4- Jaunisses – Scandium.
- 5- ... des droits et libertés, de la langue française – Refus.
- 6- Diphtongue – Antagoniste.
- 7- Sur la roue d'un vélo ou d'une auto – Lit artificiel d'un cours d'eau – Presque un bol.
- 8- Ce n'est plus un adolescent – Fait à la hâte et sans soin.
- 9- Expérimentant – Convendra.
- 10- Fin de conjugaison – Sans domicile fixe, sans abri.
- 11- Habitant – Trois fois dix.
- 12- Chiffre, nombre – Crochets en forme de s.

Introduction à la critique d'un mal nécessaire : les médias

Par Nicolas Lefebvre Legault

Cet automne, Lux éditeur sort *Illusions*, un « petit manuel pour une critique des médias », sous la plume de Simon Tremblay-Pepin. Ouvrage, très pédagogique et agréable à lire, permet au lectorat de s'introduire à plusieurs écoles critiques de l'univers médiatique.

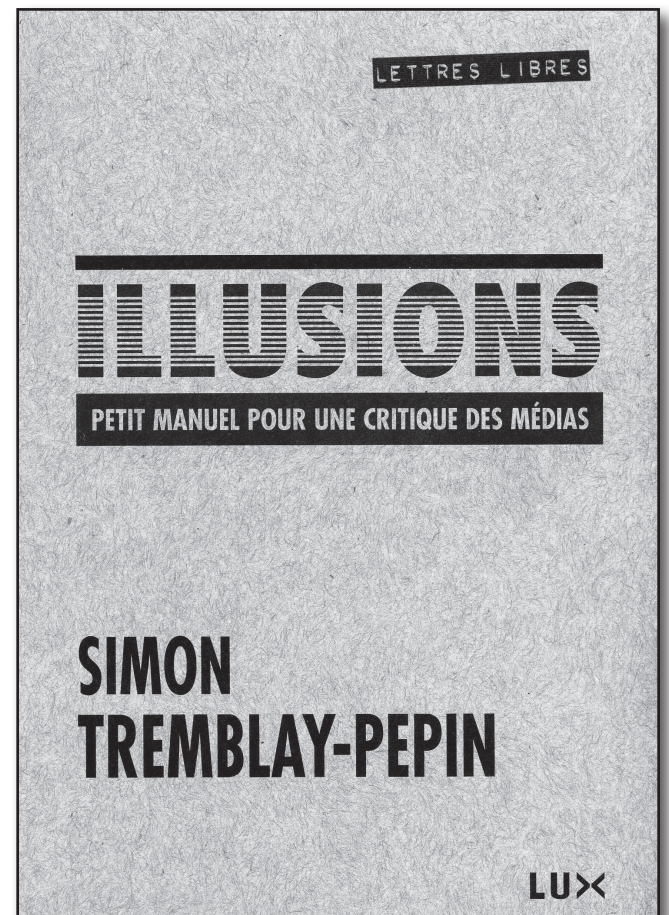
Les précédents essais québécois de critiques des médias n'étaient ni très intéressants, ni très profonds, souvent écrits par des journalistes déçus ou défrôqués. La plupart des bouquins publiés ici se limitent à une critique de la concentration de la presse et de ses effets pervers sur la pratique journalistique. Il y a bien Normand Baillargeon qui a permis d'introduire au Québec le modèle propagandiste développé par Noam Chomsky et Edward S. Herman, mais ce n'était, justement, qu'une introduction. *Illusions* est probablement le premier essai québécois global, original, critique et cohérent de l'économie politique des grands médias.

Plutôt que de développer une grande théorie compliquée, l'auteur présente progressivement six grilles de lecture permettant à tout un chacun d'appréhender la critique des médias, du plus simple au plus complexe. L'ouvrage débute en présentant l'idéologie officielle du monde médiatique, à savoir l'idéal journalistique et la critique déontologique de la tangente prise par les médias avec la concentration de la presse. Viennent ensuite des appareils critiques de plus en plus radicaux – en ce sens qu'ils vont à la racine des problèmes

et les situent dans un cadre de plus en plus large –, comme le modèle propagandiste d'Herman et Chomsky déjà cité, mais aussi les théories critiques de Bourdieu, Gramsci et Freitag appliquées aux médias. Même s'il s'inspire de théories développées par des intellectuels de haut vol – souvent incompréhensibles pour le commun des mortels comme vous et, surtout, moi –, Tremblay-Pepin reste très accessible et démontre des talents de vulgarisateur.

De plus, contrairement à d'autres critiques, l'auteur connaît intimement son sujet. Il est clair que pour l'auteur, il n'y a pas de complot et que les médias sont un mal nécessaire. On sait que depuis quelques années, Simon Tremblay-Pepin est, à titre de chercheur et responsable des communications à l'IRIS, un abonné des plateaux de télé, mais il est aussi lui-même un ancien journaliste passé « de l'autre côté ». On a pu découvrir un jeune Tremblay-Pepin co-responsable des communications de l'Union des forces progressistes (UFP), puis de Québec solidaire dans le documentaire *À contre-courant*. Cette expérience ajoute sans contredit à la richesse et à l'ancrage dans le réel du manuel.

L'absence de « solutions » dans le livre pourrait en laisser plusieurs sur leur faim, pour ma part j'avoue ne pas détester de temps en temps les auteurs qui évitent de me dire quoi penser.



Tremblay-Pepin, Simon (2013). *Illusions. Petit manuel pour une critique des médias*, Montréal, Lux, 146 p.

DVD

Il y aura du sang (version française de *There Will Be Blood*)

Une nouvelle chronique de *l'Infobourg*. Des critiques de films qu'on peut trouver à la bibliothèque et dans les quelques clubs vidéo survivants...

Par Huguette Dugas

Année : 2007

Pays : États-Unis

Réalisation et scénario : Paul Thomas Anderson

Genre : Drame

Durée : 158 min.

Acteurs : Daniel Day-Lewis, Paul Dano, Kevin J. O'Connor, Ciaran Hinds, Dillon Freasier.

Synopsis

Ayant découvert du pétrole dans le puits de mine qu'il explorait, Daniel Plainview décide de tout mettre en œuvre pour faire fortune comme « pétrolier ». Il acquiert à vil prix les terrains nécessaires à la réalisation de ses ambitions en promettant des emplois, des écoles et la prospérité pour la communauté. Il devra toutefois composer avec Eli Sunday, fondateur de l'Église de la Troisième Révélation. Rien n'arrêtera ces deux ambitieux dans la réussite de leur entreprise respective, mais à quel prix? Et qui sera le vainqueur dans cet affrontement de deux hommes sans foi ni loi?

Commentaires

Le film s'ouvre sur une image de montagnes ensoleillées entourées d'une plaine aride et désertique. Au fond d'un trou sombre, Daniel Plainview (Daniel Day-Lewis) s'acharne à piocher une roche dure qui ne se laisse pas gagner facilement.

En fond sonore, une musique saccadée et inquiétante laisse présager un drame. Un accident se produit et Daniel fait une chute de plusieurs mètres au fond du puits. Vivant, mais la jambe brisée et personne à proximité pour lui venir en aide, il réussira à s'en sortir avec détermination et la force de ses bras. Cette longue séquence préfigure l'histoire de ce personnage qui, visant les sommets, prendra tous les moyens pour y parvenir, seul, quitte à puiser dans ses recoins les plus sombres.

Daniel Day-Lewis (meilleur acteur 2007 aux Academy Awards) est remarquable dans le rôle de Plainview. Il incarne avec brio un homme dur en affaires, dominateur et manipulateur, qui sera gagné par l'alcool et la haine. « Je déteste la plupart des gens. Plus j'observe les gens et moins j'ai envie de les aimer. J'ai vu ma haine grandir jour après jour, au fil du temps. » Une haine destructrice que Daniel Day-Lewis traduit dans tout son corps, dans un visage qui finit par faire peur.

Paul Dano (Paul Sunday et Eli Sunday), quant à lui, incarne avec justesse un preacher dont le visage d'ange et la douceur apparente cachent une âme tordue et un caractère d'une grande violence. Interprétant le rôle des deux frères, Eli et Paul, on en vient à se demander si ce dernier existe vraiment ou s'il s'agit

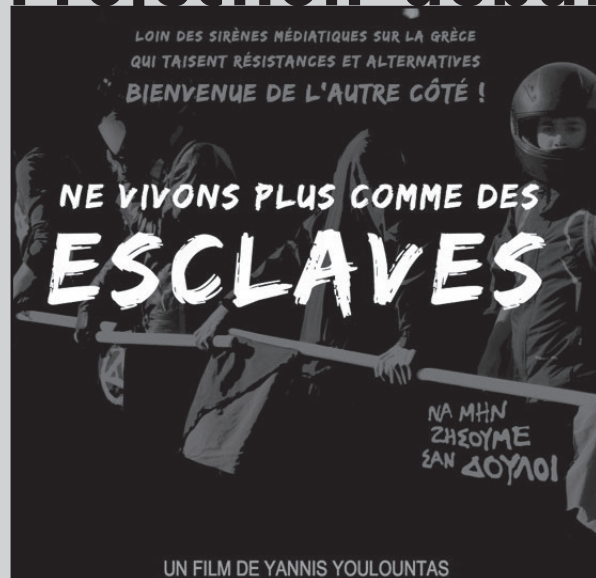


d'un dédoublement de la personnalité d'Eli, donnant ainsi encore plus de densité à ce personnage complexe.

Enfin, Dillon Freasier (H.W. Plainview) s'avère très crédible dans le rôle du fils intelligent mais silencieux, sous la domination d'un père qui l'aime, mais qui n'hésitera pas à l'écraser de propos assassins lorsqu'il décidera de suivre sa propre voie.

À travers une histoire qui se déroule entre 1898 et 1921, ce film nous permet de comprendre le fonctionnement du capitalisme, l'appât d'un enrichissement sans limite qui le nourrit et les impacts qui en découlent. Un excellent film qui demeure tout à fait actuel.

Projection-débat



Le Collectif Subvercité (www.subvercite.org) organise le 12 novembre prochain une projection-débat du documentaire militant d'une heure et demie *Ne vivons plus comme des esclaves* portant sur la crise en Grèce et, surtout, sur les alternatives.

12 novembre, 19h30
Au bar-coop l'AgitéE, 251 Dorchester
(C'est gratuit)

Résumé du film

Venu des catacombes grecques de l'Europe, un murmure traverse le continent dévasté : « Ne vivons plus comme des esclaves » (prononcer « Na mi zisoumé san douli » en grec). Sur les murs des villes et sur les rochers des campagnes, sur les panneaux publicitaires vides ou détournés, dans les journaux alternatifs et sur les radios rebelles, dans les lieux d'occupation et d'autogestion qui se multiplient, tel est le slogan que la résistance grecque diffuse, jour après jour, et nous invite à reprendre en chœur sur les mélodies de ce film à ses côtés. Un grand bol d'air frais, d'enthousiasme et d'utopies en marche, venu de la mer Égée.

Les mardis gratuits aux Musées de la civilisation

Par Agathe Légaré

L'entrée sera gratuite au Musée de la civilisation de la rue Dalhousie, au Musée de l'Amérique francophone et au Musée de la place Royale, tous les mardis, entre le 5 novembre 2013 et le 25 mars 2014, y compris pendant le temps des fêtes.

De plus, jusqu'au 23 juin 2014, les familles abonnées au réseau des bibliothèques de la Ville de Québec pourront emprunter un laissez-passer gratuit pour visiter ces musées. Ce laissez-passer, nommé « Empruntez un musée », sera valide pour

quatre personnes pendant une semaine. Vous pourrez vérifier sa disponibilité sur le catalogue des bibliothèques et, le cas échéant, l'obtenir en vous présentant au comptoir.

Voici quelques-unes des expositions à l'affiche dans les musées cet automne et cet hiver : « Paris en scène, 1889-1914 », « Une histoire de jeux vidéo », « Pierre Gauvreau, J'espérais vous voir ici », « Haïti, in extremis », « C'est notre histoire » (sur les peuples autochtones) et « Partir sur la route des francophones ».

Un vrai journal de quartier ? Ensemble, ça se peut !

L'INFO BOURG



Participez à l'aventure

L'Infobourg est sous la responsabilité d'un comité de rédaction composé de bénévoles.

- Rédaction
- Recherche
- Photographie
- Caricature

Toute personne en accord avec la mission du Comité populaire et ayant envie de faire du journalisme communautaire militant est la bienvenue.

Comité de rédaction de *L'Infobourg*

(resp. Nicolas Lefebvre Legault)

780, rue Sainte-Claire
Québec (Qc) G1R 5B9

418-522-0454
comite.populaire@videotron.ca

Consultez notre politique d'information pour en savoir plus: www.compop.net/polinfo

MOTS CROISÉS Solution

12	O	N	U	A	M	E	R	O	E	S	S	E	S
11	O	R	A	M	E	R	O	T	R	E	S	S	E
10	I	R	A	M	E	R	O	T	R	E	S	S	E
9	A	D	S	T	A	N	T	B	A	C	R	A	N
8	P	N	E	U	D	E	U	N	T	B	L	E	
7	C	H	A	R	T	E	E	R	N	J	E	M	I
6	I	C	H	A	R	T	E	E	R	N	J	E	M
5	I	C	H	A	R	T	E	E	R	N	J	E	M
4	T	R	E	V	E	R	E	P	S	O	S	S	E
3	A	N	T	R	E	V	E	R	E	P	S	O	S
2	A	M	P	H	I	N	E	H	E	G	L	U	R
1	A	M	P	H	I	N	E	H	E	G	L	U	R

Courant alternatif coopérative de travail

Vos électriciens de quartier

418 523-1936
courantalternatifcoop@gmail.com

Spécialistes en rénovation résidentielle et commerciale

- entrée électrique souterraine et aérienne
- chauffage, ventilation, encastrés et lumières «LED»
- mise aux normes et tout autre besoin en électricité

Saison froide 2013-14 (novembre à mai), inscription en ligne:

www.lamauve.com

418-884-2888

Coopérative
La Mauve

Paniers de produits locaux diversifiés, trois formules disponibles en deux formats
Fruits et légumes biologiques, viandes et produits transformés écologiques

Livraison en Haute-Ville, Limoilou, Ste-Foy, Lévis et Saint-Vallier



Vestiaire du Faubourg

Vestiaire du faubourg

780, rue Ste-Claire



Heures d'ouverture
Lundi au vendredi : 12 h à 16 h
Jeudi : 12 h à 20 h

Le Vestiaire du Faubourg, c'est un endroit pour se vêtir, trouver des jouets pour les enfants et plus encore, mais c'est aussi un service de lutte concret contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les jeunes femmes qui s'occupent du Vestiaire sont investies dans leur communauté et ont à cœur le bien-être de leur collectivité. Ces bénévoles peuvent vous conseiller dans le choix de vos vêtements et dans la recherche de la perle rare. N'hésitez pas à leur poser des questions! Elles peuvent vous renseigner sur certains services offerts dans le quartier et vous diriger vers les bonnes ressources.

Le Vestiaire constitue aussi un excellent moyen pour être autonome « vestimentairement » et encourager un organisme du quartier plutôt que les grosses usines à vêtements remplies d'enfants. Pensez-y la prochaine fois que vous serez tentés d'acheter un vêtement neuf et pas cher. Dites-vous qu'au Vestiaire, vous trouverez beaucoup mieux, à bas prix, et que vous poserez en plus un geste d'engagement social.

Enfin, la rentrée scolaire est derrière nous, mais l'automne approche. Bientôt, nous sortirons mitaines, tuques et cache-col pour emmitoufler nos petits trésors. Sachez que le Vestiaire du Faubourg peut vous aider à faire le plein d'articles pour l'hiver. À tous les anciens clients et à ceux qui nous découvrent chaque jour, bienvenue et merci d'encourager le Vestiaire du Faubourg!

Portes ouvertes aux Musées de la civilisation

(A.L.) Le 12 octobre, de 10 h à minuit, l'entrée sera libre au Musée de la civilisation, rue Dalhousie. De 17 h à minuit, en particulier, des artistes de tous horizons investiront les lieux, les salles d'exposition et les promenoirs. Il y aura un « cabaret artistique » où s'enchaîneront des numéros.

Le 27 octobre, de 10 h à 17 h, deux autres musées, celui de la place Royale et celui de l'Amérique française, tiendront des portes ouvertes. À la Chapelle du Musée de l'Amérique francophone, en particulier, se déroulera de 10 h à 16 h l'activité « Patrimoine à domicile ». Des conservateurs des musées y expertiseront des objets patrimoniaux apportés par des visiteurs (maximum quatre objets par participant). Même si l'entrée et l'expertise sont gratuites, il faut réserver une place en appelant au 418 643-2158.



L'équipe du Vestiaire. Ligne arrière: Stéphanie Cantin, Dominique Dubeau, Valérie Dubeau, Stéphanie Turmel et Lucie Krejci. Ligne avant: Marie-Line Forget, Anne Thérberge Roy, Caroline Cloutier et Geneviève Demers

Le jeudi **31 octobre 2013**
de **11h à 20h**

Détails et règlements sur
faubourgsaintjean.com

Les commerçants
du Faubourg Saint-Jean
invitent les enfants
du quartier à récolter
des bonbons chez-eux!

16h à 19h
MAQUILLEUSE
ET ANIMATION DE RUE

CONCOURS
DE DÉCORATION DE CITROUILLE

En collaboration avec:



Desjardins
Caisse de Québec



Une initiative de:

Société de développement commercial
FAUBOURG
saint-jean



« Une force dans le quartier »



Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste appuie de nombreuses initiatives communautaires comme le site de compostage communautaire du faubourg, inauguré en juin 2005 dans le parc Richelieu.

418-522-0454 | comite.populaire@videotron.ca

Découvrez La Moisan

J.A. MOISAN vous propose SA BIÈRE : une Ale de caractère qui se déguste et s'apprécie avec fromage et charcuterie. De fabrication artisanale, brassée par La Barberie, sa robe cuivrée vous invite à découvrir des arômes d'agrumes et d'épices accompagnés d'une agréable amertume. Notre BIÈRE saura rejoindre les amateurs de grandes saveurs.

On la retrouve uniquement à l'épicerie J.A. MOISAN

DEPUIS 1871
J.A. MOISAN
ÉPICIER
699, rue Saint-Jean,
Québec
418-522-0685



Le Sacrilège c'est :

16 bières en fût

En Direct du Sacrilège!,
l'émission de CKRL
tous les mercredis

Les Jeudis Shows

La terrasse chauffée

Etc.



Le Sacrilège
Votre bar de quartier!
447 rue St-Jean

lesacrilege.com